

Note de conjoncture

> L'analyse économique de FranceAgriMer



• Décembre 2015

Marchés à la production vrac 2015-16

2015/16	Volumés cumulés depuis le début de la campagne*		
	en 1000 hl	Rouges	Rosés
Total Vins de France (SIG)	195 (-27%)	35 (-67%)	158 (-19%)
Vins de France (SIG) de cépages	66 (-36%)	9 (-84%)	94 (-10%)
Total IGP	514 (-2%)	392 (-43%)	392 (-17%)
IGP de cépages	389 (-3%)	291 (-45%)	357 (-15%)
AOC	↗	↗	↘

2015/16	Prix moyens depuis le début de la campagne*		
	en €/hl	Rouges	Rosés
Total Vins de France (SIG)	74,92 (+5%)	75,71 (-6%)	90,28 (+2%)
Vins de France (SIG) de cépages	80,59 (+6%)	81,08 (-3%)	99,08 (+2%)
Total IGP	90,78 (+9%)	89,07 (+1%)	106,15 (+5%)
IGP de cépages	93,65 (+10%)	89,32 (+0%)	107,63 (+4%)
AOC	↘	↗	↗

(*) Évolutions par rapport à 17 semaines de campagne 2014/15.

Marchés à la production

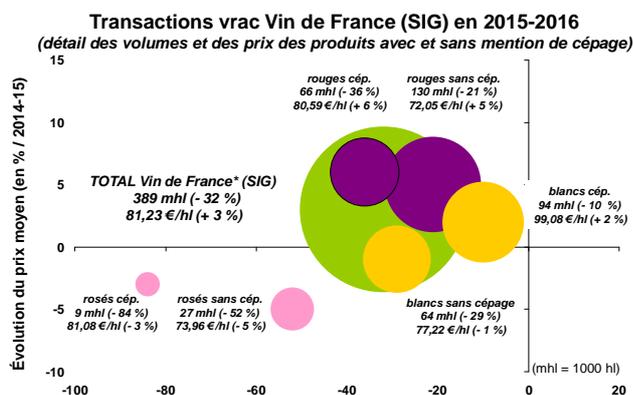
D'après les données des contrats d'achat d'août à fin novembre 2015, les transactions en vrac reculent par rapport à la campagne 2014-15 pour l'ensemble des couleurs en vins de France sans IG (-32 %) et en IGP (-23%). Les volumes de ventes sont légèrement supérieurs à la campagne précédente en vins AOP rouges et rosés (comparaison sur les trois premiers mois de l'année).

Les prix moyens sont en légère hausse sur l'ensemble des segments et des couleurs mis à part les prix de vins de France sans IG rosés qui sont en baisse par rapport à la même période de la campagne précédente.

Marché Vins de France (SIG)

Sur le début de la campagne 2015-2016, le total des échanges de Vins de France (SIG) s'élève à 389 milliers d'hectolitres, soit une baisse de 32 % par rapport à 2014/2015.

Cette baisse porte sur les trois couleurs, les vins rouges enregistrant la baisse la plus importante en valeur absolue.



(*) Vin de France (SIG) avec cépages = 43 % des volumes

Source : Contrats d'achat FranceAgriMer

57 % des ventes concernent des vins vendus sans mention de cépage ce qui représente 220 milliers d'hl (soit -29 % par rapport à la campagne précédente) réparti en 130 milliers d'hl de rouges (-21 %), 64 milliers d'hl de blancs (-29 %) et 27 milliers d'hl de rosés (-57 %).

Les ventes de Vins de France (SIG) mentionnant un cépage représentent 43 % des transactions, soit un volume cumulé de 169 milliers d'hl (-35 % par rapport à 2014-2015), dont 66 milliers d'hl de rouges (-36 %), 94 milliers d'hl de blancs (-10 %) et 9 milliers d'hl de rosés (-84 %).

On observe pour les vins de France (SIG) une légère hausse des prix par rapport à la campagne 2014-2015 pour les vins avec mention de cépage avec des prix supérieurs de 6 % en rouges (80,59 €/hl) et de 2 % en blancs (99,08 €/hl). Le prix pour les vins rosé est en légère baisse (-3%) à 81,08 €/hl.

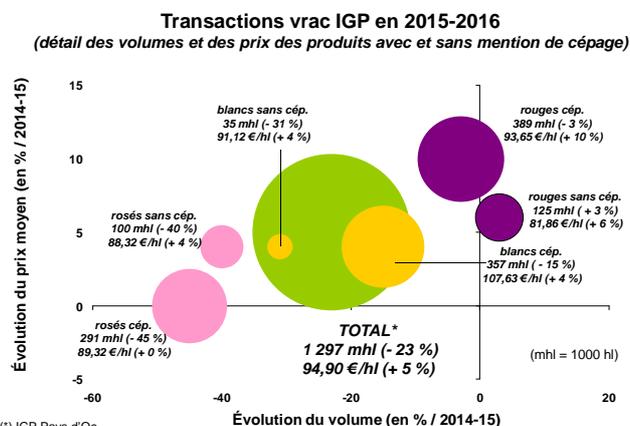
Pour les vins sans mention de cépage, les cours sont en baisse de 1% pour les blancs à 77,22 €/hl, de 5 % pour les rosés à 73,96 €/hl et en hausse de 5 % pour les rouges à 72,05 €/hl.

Marché Vins à Indication Géographique Protégée (IGP)

Sur les quatre premiers mois de la campagne 2015-2016, les échanges cumulés des vins IGP représentent 1,3 million d'hectolitres, soit une baisse de 23 % par rapport à la même période en 2014-2015.

80 % des échanges concernent les vins vendus avec une mention de cépage, soit 1 million d'hl (-23 %) répartis en 389 milliers d'hl de rouges (-3 %), 291 milliers d'hl de rosés (-45 %) et 357 milliers d'hl de blancs (-15 %).

Les ventes de vins sans mention de cépage (20 % des transactions) enregistrent quant à elles un cumul de 261 milliers d'hl (-23 %), dont 125 milliers d'hl de rouges (+3 %), 100 milliers d'hl de rosés (-40 %) et 35 milliers d'hl de blancs (-31 %).



Les cours des IGP avec mention de cépage s'établissent à 93,65 €/hl (+10 %) pour les rouges, à 89,32 €/hl pour les rosés (+0 %) et à 107,63 €/hl (+4 %) pour les blancs.

Sans mention de cépage, le prix des transactions est de 81,86 €/hl en rouges (+6 %), de 88,32 €/hl en rosés (+4 %) et de 91,12 €/hl en blancs (+4 %).

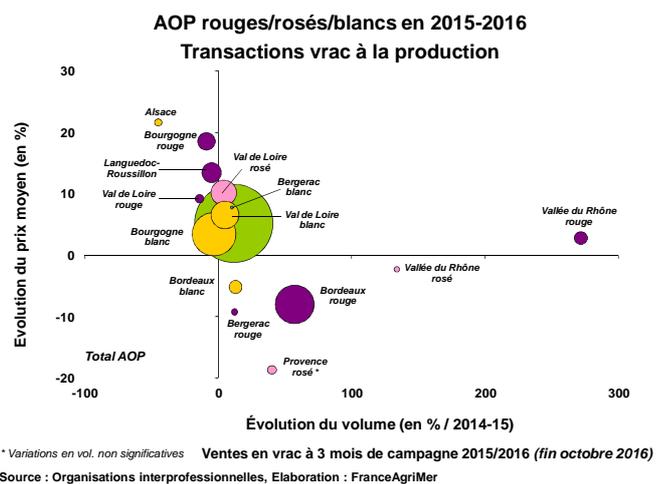
Le recul des ventes de vins IGP est principalement du fait de la baisse des transactions en Languedoc-Roussillon, notamment en rosé.

Marché Vins à Appellation d'Origine Contrôlée (AOC/AOP)

Les informations communiquées par les organisations interprofessionnelles des vins à AOC/AOP à fin octobre 2015 font état globalement d'une augmentation des volumes toutes couleurs confondues.

Dans le détail les appellations rouges sont en augmentation du fait des appellations Bordeaux et Vallée du Rhône. L'augmentation est plus mesurée pour les appellations rosées. Pour les blancs, les volumes sont en très légère baisse principalement due au retrait de l'Alsace.

Les prix des vins blancs sont en augmentation sauf pour Bordeaux en légère baisse mais qui voit ses volumes augmenter. Les prix des vins rouges sont globalement en baisse mais avec une hétérogénéité car les vins de Bordeaux et Bergerac sont en baisse alors que les Bourgogne, Vallée du Rhône, Languedoc Roussillon et Val de Loire sont en hausse. En vins rosés, les prix sont en hausses.



Sortie de chais des récoltants 2015-2016

Selon les informations enregistrées par les douanes françaises à fin septembre 2015, les sorties de chais de la campagne 2015-2016 sont en hausse de 5 % par rapport à la précédente campagne, à 4,881 millions d'hectolitres. L'ensemble des segments est en hausse avec +6,6 % pour les AOC, +1,5 % pour les vins IGP et +6,8 % pour les vins de France sans IGP.

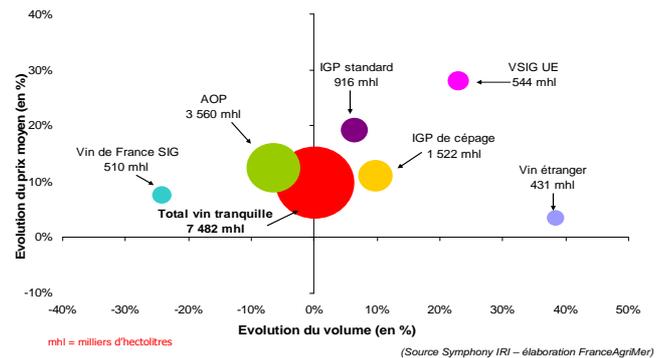
Evolution des sorties de chais des récoltants
2015/16 vs 2014/15

	Sorties de chais (en million d'hl)		
	2015/16	2014/15	Var. en %
AOC/AOP	2,796	2,624	+ 6,6 %
IGP	1,509	1,487	+ 1,5 %
VSIG et autres	0,576	0,539	+ 6,8 %
TOTAL	4,881	4,651	+ 5,0%

Sorties de chais à 2 mois de campagne 2015-2016 (fin septembre 2015)

Source : DGDDI

Evolution des ventes de vins tranquilles par catégorie
P1/P10-2015 (du 05/01/15 au 11/10/15)
vs moyenne 2010/14



(Source Symphony IRI – élaboration FranceAgriMer)

Consommation

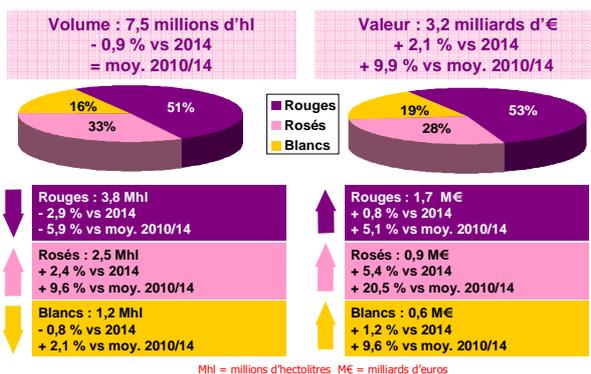
Ventes de vins tranquilles en grande distribution - Période du 5 janvier au 11 novembre 2015 (P1/P10-2015) - Source IRI

Entre le 5 janvier et le 11 novembre 2015 (périodes P1 à P10/2015), les ventes de vins tranquilles en grande distribution ont représenté 7,5 millions d'hectolitres pour une valeur correspondante de 3,2 milliards d'euros.

Ces résultats reflètent un volume en baisse de 0,9 % par rapport à 2014 et stable par rapport à la moyenne quinquennale, et une hausse en valeur de 2,1 % par rapport à 2014 et de 9,9 % par rapport à la moyenne quinquennale.

Toutes catégories et couleurs confondues, le prix moyen de vente de ces vins s'établit à 4,24 €/litre (+ 3 % vs 2014 et + 9,8 % vs 2010/14).

Le marché des vins tranquilles en grande distribution
P1/P10-2015 (du 05/01/15 au 11/10/15)



Mhl = millions d'hectolitres M€ = milliards d'euros

(Source Symphony IRI – élaboration FranceAgriMer)

En volume, seules les ventes de rosés augmentent à la fois par rapport à 2014 et à la moyenne 2010/14. En valeur, les trois couleurs progressent.

Sur la période, les ventes en volume d'AOP et de vins de France sans IG restent en retrait, mais la croissance des autres catégories permet l'équilibre du marché des vins tranquilles à la mi-novembre.

Les prix moyens de vente augmentent par ailleurs pour l'ensemble des catégories.

Le bag in box (39 % de parts de marché volume et 37 % en valeur) poursuit sa croissance avec 2,9 millions d'hectolitres commercialisés en grande distribution pour une valeur correspondante de 782 millions d'euros, soit + 4,1 % en volume et + 6,5 % en valeur vs 2014 et + 19,2 % en volume et + 30,5 % en valeur vs 2010/14.

60 % des ventes volume en bag in box correspondent au format 5 litres, 28 % au 3 litres ; la catégorie des IGP de cépage pèse pour 36 % dans le total des ventes volume en bag in box, les AOP pour 24 %, les IGP standard pour 19 %, les vins sans IG (France + UE) pour 15 %, et les vins étrangers pour 6 %.

Par ailleurs, les marques de distributeurs (MDD) pèsent pour 43 % dans les ventes de vins tranquilles conditionnés en bag in box.

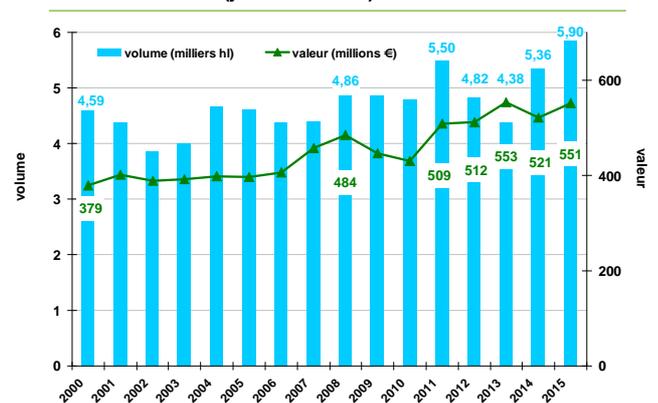
Commerce extérieur

Rappel : l'évolution de la nomenclature pour le commerce extérieur permet de distinguer les vins IGP et les vins sans IG à partir du 1^{er} janvier 2010 seulement.

Les importations françaises de vins

Cumul 10 mois 2015

Les importations françaises de vins
10 mois 2015 (janvier-octobre)



Source : Agreste, douanes françaises
Elaboration FranceAgriMer

Pour les dix premiers mois de 2015, les importations françaises de vins sont en hausse de + 10 % en volume par rapport à 2014. Les volumes importés ont connu une progression forte en 2014, puis plus modérée en 2015. De janvier à octobre 2015, ils atteignent 5,90 millions d'hectolitres, leur plus haut niveau depuis 2000.

En valeur, les importations françaises, qui atteignent 551 millions d'euros, affichent des progressions moins importantes (+ 6 % par rapport à 2015).

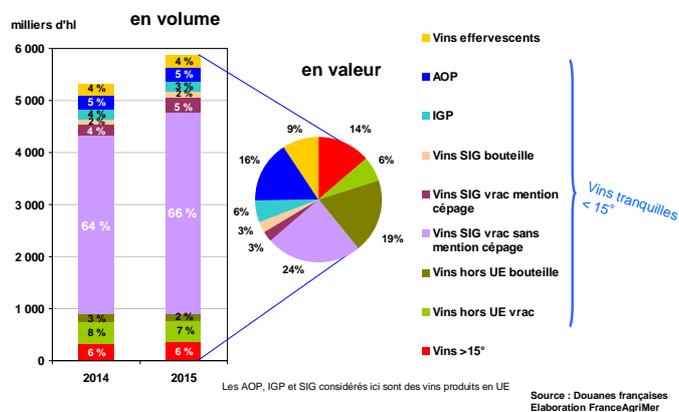
Les importations françaises par catégorie

Les importations françaises de vins sont avant tout constituées de vin en vrac (81 %). La France est le deuxième plus grand pays importateur de vin en vrac au monde derrière l'Allemagne.

La majeure partie des volumes importés correspond à des vins en vrac sans indication géographique (SIG) et sans mention de cépage. Toutes les catégories de vins SIG (mention de cépage ou non, vrac comme bouteille) connaissent en outre d'importantes progressions en volume à l'import.

Par rapport à 2014, les vins SIG en vrac sans mention de cépage gagnent + 13 %, avec mention de cépage + 34 % et ceux en bouteille (avec et sans mention de cépage) + 34 %. Ces deux dernières catégories représentant encore des volumes relativement limités.

Les importations françaises de vins par catégorie 10 mois 2015 (janvier-octobre)



L'Espagne est présente sur la plupart des catégories mais cette origine domine surtout parmi les vins SIG en vrac sans mention de cépage.

Les exportations françaises de vins

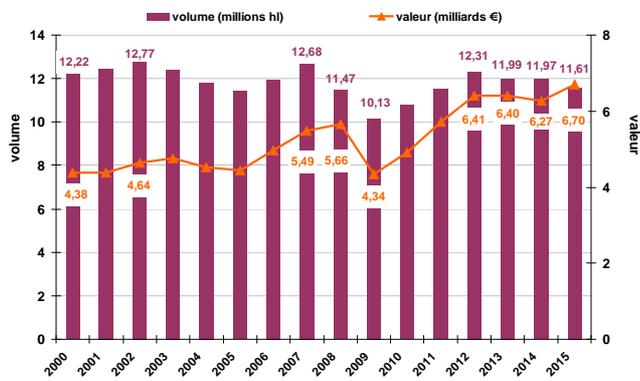
Cumul 10 mois 2015

Pour les dix premiers mois de 2015, les exportations françaises de vins reculent en volume par rapport à l'année passée (- 3 %).

Elles affichent en revanche un chiffre d'affaires en hausse de + 6 % et atteignent 6,70 milliards d'euros.

Sur 12 mois glissants, de novembre 2014 à octobre 2015, ce chiffre d'affaires dépasserait la barre des 8 milliards d'euros.

Les exportations françaises de vins 10 mois 2015 (janvier-octobre)



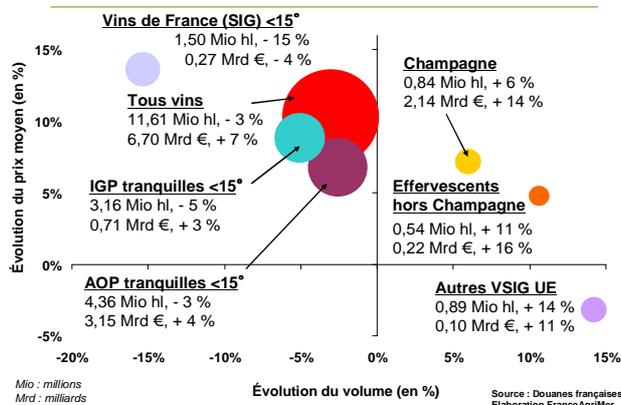
Les exportations françaises par catégorie

La progression des exportations en valeur s'explique notamment par une hausse des prix observée sur la plupart des catégories. Les vins tranquilles AOP et IGP reculent en volume mais affichent ainsi une croissance en valeur grâce à des hausses de prix.

Les vins effervescents, dont le Champagne, voient de même leur chiffre d'affaires à l'export augmenter. Les prix moyens export de ces catégories sont également en hausse et elles bénéficient parallèlement d'une progression des volumes exportés.

Le graphique ci-dessous présente les évolutions des exportations françaises de vins, en volume et en prix, entre les dix premiers mois de 2015 et ceux de 2014. La taille des disques est proportionnelle au volume exporté pour chaque catégorie.

Les exportations françaises de vins 10 mois (janvier-octobre) 2015 vs 2014



A contribué à ce numéro : unité Cultures et filières spécialisées / service Marchés et études des filières